



MEMO FONCTIONNEMENT RENTREE 2025

Détail des modalités dans le règlement intérieur

L'inscription sera effective à réception du dossier **complet** sous réserve de validation par la structure

Documents à fournir

- Fiches de renseignement enfant(s) et parent(s)
- Règlement intérieur signé
- Copie des vaccins à jour + fiche sanitaire complétée
- Assurance périscolaire (et extrascolaire si inscription durant les vacances) : remise au plus tard avant le 1^{er} jour d'accueil
- Attestation de quotient familial CAF ou dernier avis d'impôt pour les non allocataires

Pour les nouvelles familles et les PAI, un rdv sera fixé avant le 1^{er} jour d'accueil (ordonnance actualisée à fournir avant le 30/09)

COMMENT PROCEDER

- **Remplir le dossier:** <https://enfance-jeunesse.alfa3a.org/etablissements/accueil-enfance>
- Déposer le dans la boîte aux lettres Alfa3a (rapidité de traitement), ou (UNIQUEMENT POUR LES NON ST GENOIS) sur stgenislaval.animation@alfa3a.org
- Une fois le dossier accepté et enregistré par la structure, toutes les annulations et réservations se font via le portail famille

Nouvelles familles : Si des places sont disponibles vous recevrez par mail dans les 15 jours suivant votre demande un accès au portail famille et une proposition de rdv pour finaliser l'inscription.

Anciennes familles : Si un nouvel enfant est à inscrire, renseigner les informations dans le portail famille (onglet « ma famille »> « ajouter une personne »)

Consulter votre portail famille dans les 15 jours suivants votre demande d'inscriptions.

Les demandes validées apparaissent en vert dans « mes inscriptions > mes réservations »

FONCTIONNEMENT DES TEMPS D'ACCUEIL

MERCREDI ET VACANCES			
QUI	HORAIRES	CRITERES	RESERVATIONS et ANNULATIONS
<p>FRIMOUSES 3-5 ans Enfants de 3 ans révolus au moment de l'inscription*</p>	<p>MERCREDI En journées complètes 7h45 18h</p> <p style="text-align: center;">Ou</p> <p>En demie journée :</p> <p style="text-align: center;">Matin (fin 11h30) Matin repas (fin 13h) Après-midi (arrivée 13h)</p> <hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/> <p>VACANCES En journées complètes 7h45 18h</p>	<p>Priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux enfants St Genois - Aux inscrits du périscolaire - Aux enfants dont les parents sont en activités. - Fratries - Familles monoparentales - Anciens adhérents - Inscriptions en journées complètes 	<p>MERCREDI Reservations possibles jusqu'à 18h le vendredi pour le lundi et jusqu'à 18h la veille pour les autres jours</p> <p>Inscriptions</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ pour toute l'année selon un planning pré défini (possible 1 sem sur 2 pour les gardes alternées) <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En fonction de vos besoins et des places disponibles <p>Annulations Jusqu'à 1 mois avant le jour d'accueil prévu</p> <hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/> <p>VACANCES</p> <p>Ouverture des inscriptions 1 mois avant :</p> <p>Pour les vacances d'automne ouverture le 18 septembre 2025</p> <p>Pour les vacances de fin d'année ouverture le 20 novembre 2025</p> <p>Annulation 3 semaines avant le jour d'accueil prévu</p>
<p>CANAILLES 6-8 ans Les enfants inscrits à 8 ans et faisant 9 ans dans l'année sont accueillis jusqu'à la fin de l'année scolaire</p> <p><small>*Un aménagement au-delà des 8ans peut être envisagé pour les enfants en situation de handicap</small></p>			

PERISCOLAIRE MATIN / SOIR

QUI	HORAIRES Inscriptions par créneaux de 30 min Ex : matin à partir de 7h30 Ex soir de 16h30 à 18h	CRITERES	RESERVATIONS et ANNULATIONS
MATERNELLE BERGIER Enfant âgé de 3 ans au 1 ^{er} jour d'accueil	MATIN : de 7h à 8h30 SOIR : 16h30 19h	La priorité des accueils est donnée : <ul style="list-style-type: none"> - Aux enfants dont les parents sont en activités. - Fratries - Familles monoparentales - Anciens adhérents - Aux élèves de maternelles* *des élémentaires pourront être accueillis sur dès 16h30 uniquement si des places restent vacantes	Réservations possibles jusqu'à 18h le vendredi pour le lundi et jusqu'à 18h la veille pour les autres jours Inscriptions <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vous pouvez choisir de bloquer vos créneaux pour toute l'année selon un planning pré défini (possible 1 sem sur 2 pour les gardes alternées) Ou <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réserver régulièrement sur le portail famille selon vos besoins et en fonction des places disponibles Annulations : Jusqu'à 15 jours avant le jour d'accueil prévu
ELEMENTAIRE MOUTON	MATIN de 7h à 8h30 SOIR de 18h15 à 19h A PARTIR DE SEPTEMBRE 2026 : un accueil TAPS est proposé par la ville de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h15 pour l'élémentaire. Départ non échelonné. Inscriptions auprès de la ville à partir du 9 juin 2025 Toutes les demandes TAPS seront acceptées. Renseignement service enseignement : Tel : 0478868259		
MATERNELLE ET ELEMENTAIRE STE MARIE ST JOSEPH	SOIR DE 18H à 19h		

